N°11

Commune info

Mairie de CHAUCENNE

avril 2015

La halte garderie 'Les Coccinelles', un service à faire connaître...

La pérennité de ce service...

L'accueil temporaire ' les Coccinelles' est un établissement public géré par la commune de Chaucenne. Sa gestion s'appuie sur le contrat enfance signé en 1994 avec la CAF. Pour une pérennité de ce service le nombre d'heures annuelles de fréquentation doit être supérieur à 4000 h. Depuis 2011 ce nombre est passé de 5612 h à 4207 h en 2014, d'où l'inquiétude des élus pour le futur...

Faire connaître cette structure à Chaucenne mais aussi dans les villages de proximité...

La halte-garderie 'Les Coccinelles' est ouverte aux enfants de moins de 6 ans de Chaucenne mais aussi pour toutes les communes voisines, chacun d'entre nous doit en parler de façon à faire connaître la structure aux parents à la recherche d'un accueil temporaire de qualité.

Dans ce numéro :

La halte-garderie 'Les Coccinelles' un service à faire connaître... 1

Actualité et vie de la commune... 2

Une volonté communale d'ouvrir un établissement d 'accueil temporaire pour les moins de 6 ans dès 1994...

L'accueil des enfants de moins de 6 ans, en dehors du temps scolaire est un axe important de la politique sociale de la commune de Chaucenne qui s'est concrétisé dès 1994 par l'ouverture d'un établissement d'accueil temporaire « les Coccinelles » . Le projet se justifiait par un nombre important de jeunes couples résidant dans la commune. En 1994, l'objectif premier a été d'organiser un accueil de qualité avec un encadrement qualifié, des activités éducatives multiples et des horaires adaptés. Cet accueil ne devait pas entrer en concurrence avec la prestation des gardiennes agrées, mais être complémentaire.

Une évolution constante du service en faveur de l'enfant et des familles...

En 2004 le Conseil Général impose la nomination d'un médecin référent pour assurer un service de veille et de conseil et les tarifs encadrés par la CAF sont calculés en fonction des revenus et du nombre d'enfants favorisant les familles. Les plages et les jours d'ouvertures ont été adaptés au fils des années pour répondre aux demandes des parents. Les équipements jeux se sont étoffés (toboggan, tricycles) ainsi que les aménagements (coin repos, installation d'un store et aménagement d'une terrasse).

Aujourd'hui après plus de 20 ans de fonctionnement...

La structure accueille les enfants du secteur de 3 mois à 6 ans sur quatre demi-journées (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00) avec une capacité d'accueil de 12 enfants. L'équipe éducative est constituée d'une directrice éducatrice de jeunes enfants et d'une assistante titulaire du CAP petite enfance. Certaines familles utilisent les services des gardiennes agréées et ceux de la halte-garderie, permettant aux enfants de profiter des activités en collaboration avec les intervenants de la structure. La halte-garderie s'affirme comme un lieu d'animation, de rencontre et d'information autour de la petite enfance.

Le projet éducatif et pédagogique...

Le projet éducatif donne les grandes lignes de conduites et des objectifs que se sont fixés les professionnels intervenants. La priorité de l'équipe est d'apporter une attention particulière aux besoins fondamentaux de l'enfant. On retrouve donc les besoins de se nourrir, de se reposer, de se mouvoir, d'être propre, de communiquer, de se sentir en sécurité, de se divertir et d'apprendre. Les besoins futurs de l'enfant sont intégrés : préparation à l'école maternelle par l'apprentissage de l'autonomie, la connaissance des locaux et le respect des rythmes.

La période d'adaptation...

La venue d'un nouvel enfant s'accompagne d'une période d'adaptation, celle-ci permet l'accueil de l'enfant et des parents dans la structure, d'aménager le lieu et le temps de la séparation, de veiller à sa progression. Pendant cette période la directrice s'informera des habitudes de l'enfant pour mieux répondre à ses besoins.

Des liens essentiels avec la bibliothèque communale et l'école maternelle...

Des liens se sont installés entre ces deux structures permettant de donner aux plus petits le goût des livres et de la lecture, gage de bon apprentissage de la langue. De nombreuses expositions destinées aux plus petits, ont permis aux bénévoles de la bibliothèque et au personnel de la halte de raconter des histoires aux enfants (le petit train du sommeil en 2009), ainsi qu'un atelier lecture avec l'association 'lire et faire lire' avec Danièle Vincent depuis 2010. En outre la proximité de l'école maternelle permet chaque année des échanges et rencontres qui facilitent le passage vers l'école.

Actualité et vie de la commune...

Les manifestations à venir...

Chasse aux œufs le 6 avril 2015

Le Comité des fêtes invite les moins de 10 ans à la chasse aux œufs de Pâques, rendez-vous à 11 h sur le terrain de sport..

La Classe orchestre fait son cinéma

L'orchestre d'harmonie de Pin-Emagny sous la direction de Mathieu Guilain et Kevin Touvrey ainsi que les Petits Choristes de Noironte proposent la classe d'orchestre fait son cinéma. Salle polyvalente de Chaucenne le 11 avril 2015 à 20 h.

Entrée gratuite.

Nettoyage de printemps le 18 avril 2015

Le Comité des fêtes invite toutes les personnes intéressées à se mobiliser en faveur d'une action citoyenne à la journée «nettoyage de printemps ». Jeunes et moins jeunes venez nombreux. Rendez-vous au Centre de vie à 14 h.(Prévoir ses gants)

Nettoyage du château d'eau le jeudi 9 avril

L'opération annuelle de maintenance du château d'eau se déroulera le jeudi 9 avril 2015 de 7 h à 12 h. Cette opération nécessite une coupure d'eau générale, il est recommandé de prendre ses dispositions pour cette matinée.

Quand les cigognes fraternisent avec les aigrettes

Avec le printemps, la nature donne à voir…parmi les vaches Highlands Cattle, de retour d'Afrique un couple de cigogne et de grandes aigrettes venues du midi, ont fait escale au bord d'un petit étang aux marges de la commune, pour piquer grenouilles et campagnols. Une belle zone humide, indispensable à l'équilibre de nos territoires et à la qualité de notre eau.

Les marcheurs du lundi

Attention si vous devez voyager !

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

-les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;

-les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage.

Pour les cartes dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage : Bulgarie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Martin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme), Turquie.

D'autres pays n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage : Voir site internet mis à jour régulièrement : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite)

Pour les personnes dont la carte d'identité est périmée avant le 1er janvier 2014, il suffit de de refaire une demande de carte d'identité accompagnée des pièces nécessaires pour obtenir une nouvelle carte d'identité (gratuite). Il en est de même pour les personnes qui étaient mineures au moment de la délivrance de la carte d'identité et dont la date de péremption arrive à échéance ou est dépassée.

Par contre pour les personnes qui souhaitent se rendre dans un pays qui n'a pas donné son accord sur la prolongation de la validité de la carte d'identité, il conviendra de fournir un document de voyage (réservation de voyage, billet…) pour obtenir une nouvelle carte.

Cas concret : prenons l'exemple d'une personne qui part en Espagne en avion le 1er juillet et dont la carte d'identité est notée périmée au 15 avril 2015. Elle fournit à la mairie les documents nécessaires à l'obtention d'une nouvelle carte d'identité et une copie de son billet d'avion. Dans un délai d'un mois maximum elle obtient une nouvelle carte d'identité. La même personne qui part en Espagne avec son véhicule par la route, ne peut obtenir de justificatif de voyage et une attestation sur l'honneur n'est pas acceptée : elle est donc contrainte de demander un passeport payant (86 € pour une validité de 10 ans).

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements. mairie. Courriel : mairie.chaucenne@wanadoo.fr

Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : www.chaucenne.com
Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : mairie.chaucenne@wanadoo.fr